



Pôle ASUR-MIG

PROFIL DE POSTE AIDE SOIGNANT en SSPI CCI

Codification du document : Poste AS SSPI	Rédacteur(s) : Sandrine ALISON
Date d'application : 27.02.26	Approbateur(s) : Caroline RAGOT – Cadre de Santé Supérieur Mylène COULEAU – Directeur des Soins
	Gestionnaire(s) : Les Cadres de Santé du pôle

LOCALISATION ET RATTACHEMENT

PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

Salles de Surveillances post interventionnelles

Chirurgies pratiquées ; digestif, urologie, orthopédie, plastie, gynécologie, vasculaire, cardiaque, endoscopique, dentaire
OPH, ORL, pédiatrie, neurochirurgie

LIEU D'EXERCICE

SSPI CCI (ouverture 24 h / 24 h)

- SSPI 1 12 postes 8h30 20h
- SSPI 2 12 postes 9h 20h
- SSPI 3 18 postes 24/24

ALR

DECHOCAGE

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

- Directeurs délégués aux blocs opératoires.
- Directeur de soins.
- Cadre Supérieur de Santé - Blocs opératoires, anesthésie, chirurgie ambulatoire.
- Cadres de santé d'anesthésie.

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

- Médecins anesthésistes réanimateurs.
- Equipes chirurgicales (chirurgien, IBODE, AS).
- Equipes de SSPI (IDE, IADE).
- Toutes les unités de soins qui garantissent la continuité des soins.
- Services médicotechniques
- Service administratif et logistique

ACTIVITES**MISSION ET FONCTIONS PRINCIPALES :**

Sous la responsabilité de l'infirmier(e) et en collaboration avec l'équipe anesthésique (IADE, MAR, internes), l'aide-soignant(e) assure, une prise en charge globale des patients en post-intervention, conformément au **nouveau référentiel aide-soignant (2021)**.

◇ Soins et surveillance post-opératoire

- Surveillance clinique des patients (conscience, respiration, douleur, pansements, perfusions, etc.) en binôme avec l'infirmier(e)
- Observation et signalement immédiat de toute anomalie ou changement d'état au professionnel de santé référent
- Participation à l'extubation en collaboration avec l'IDE ou l'IADE
- Aide à la réalisation des soins techniques (prise de glycémie, relevés de constantes, suivi des paramètres sur feuilles de surveillance)
- Contribution à la sécurité et au confort physique et psychologique des patients

◇ Intervention en situation d'urgence

- Soutien actif à l'équipe médicale et paramédicale en cas d'urgence
- Maintien à jour de l'**AFGSU 2** obligatoire (formation annuelle)

◇ Soins d'hygiène et de confort

- Réalisation des soins d'hygiène, de confort et d'installation
- Prévention des risques liés à l'immobilisation ou à l'état postopératoire
- Application stricte des protocoles d'hygiène hospitalière

◇ Hygiène et entretien de l'environnement

- Entretien et désinfection des zones de soins
- Application rigoureuse des procédures de bionettoyage et d'asepsie
- Réfection des postes de surveillance entre chaque patient et vérification des fonctionnalités

◇ Logistique et gestion des équipements

- Réapprovisionnement des chariots de soins et des matériels médicaux en binôme avec l'IDE /IADE
- Gestion des stocks de produits hôteliers et d'entretien
- Contrôle du bon fonctionnement du matériel utilisé
- Gestion des demandes de transports

◇ Communication et travail en équipe

- Participation aux transmissions orales et écrites sur DX Care en fin de poste
- Contribution à la mise en œuvre de la démarche de soins individualisée
- Intégration aux projets du pôle, groupes de travail, élaboration ou mise à jour de protocoles
- Respect strict de la confidentialité et du secret professionnel

◇ Relation avec les patients et les familles

- Adoption d'une posture professionnelle et bienveillante en toute circonstance
- Participation à l'accueil des familles selon les procédures en vigueur (ex : charte d'accueil des parents en SSPI)
- Contribution au confort moral et psychologique du patient

◇ Encadrement et formation

- Collaboration avec les infirmier(e)s pour l'accueil et l'encadrement des élèves aides-soignants en stage
- Participation à l'évaluation et à la validation de compétences des stagiaires en lien avec les tuteurs

◇ Contribution à l'activité et à la gestion

- Participation au recueil de l'activité de la SSPI
- Implication dans la gestion du matériel et dans l'utilisation raisonnée des consommables

EXIGENCES DU POSTE

DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)

Aide-soignant titulaire du diplôme professionnel d'A.S. obtenu dans une école agréée.

FORMATION(S) REQUISE(E) OU SOUHAITEE(S) :

- ✓ Formation aux gestes d'urgence niveau 2
- ✓ Formation hygiène de base, des locaux des sites interventionnels.

EXPERIENCE(S) ET CONNAISSANCE(S) SOUHAITEE(S)

Avoir exercé en unité de soins au moins 5 ans

Expérience de travail en SSPI.

Être capable de prendre en charge en collaboration avec l'IADE ou de l'IDE les patients accueillis en SSPI dans toutes les situations en particulier dans le cadre de l'urgence.

QUALITES REQUISES :

- Rigueur professionnelle : qualité des soins / sécurité du patient, hygiène des locaux et matériels.
- Positionnement professionnel : responsabilité dans son domaine de compétence.

- Sens des priorités
- Polyvalence et disponibilité : être capable de s'adapter rapidement à toutes les situations.
- Qualités relationnelles : sens de l'accueil, de l'écoute, de l'observation, esprit d'équipe.
- Maîtrise de soi, pondération
- Discrétion.
- Ouverture d'esprit : savoir s'adapter aux changements.
- Respect du secret professionnel

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

- Adhérer dans les projets et les restructurations du Pôle.
- S'impliquer dans l'organisation de la continuité des soins et travailler en complémentarité et en collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire.
- Être dans une dynamique de transmission et d'encadrement pour les professionnels et les étudiants travaillant sur les sites d'anesthésie.
- Maintenir ses compétences professionnelles.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Adhérer à la politique du pôle.
- S'adapter aux changements liés aux restructurations.
- Négocier et planifier ses absences avec l'encadrement dans un esprit d'équipe.
- Assurer son rôle en collaboration et en complémentarité au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Continuité du service 24 h / 24 heures et 7j / 7 jours.

Amplitudes horaires :

- ❖ _7.5 ou 9.5 de jour sem et we

Effectifs et gestion de l'absentéisme :

- Les effectifs sont calculés afin de rendre les équipes autonomes.
- Le principe de base est l'auto remplacement au sein des équipes.
- L'AS peut être amené à apporter son aide dans un autre service du C.H.U.

**CE PROFIL DE POSTE PEUT ETRE MODIFIE EN FONCTION
DES EVOLUTIONS DU SERVICE OU INSTITUTIONNELLES**